

inciter les super-puissances à négocier, à faire des compromis et à s'entendre. Ce processus vient de s'amorcer et il nous incombe maintenant de donner suite à l'intervention éloquente faite, il y a quelques jours à peine, devant l'assemblée générale par le secrétaire général.

Rien ne saurait justifier la complaisance ou l'optimisme béat. Le Canada se rend pleinement compte de la complexité des questions à régler. Il n'est pas non plus sans savoir qu'il est facile d'attaquer les Nations unies ou de les tourner en dérision. Or, ces critiques ne reposent pas sur des bases solides — on s'empresse de condamner sans avoir procédé à une analyse sérieuse; on fourbit ses armes plutôt que de s'efforcer de faire la paix; et, parfois, ceux qui craignent l'avenir ou préfèrent le *statu quo* gardent le silence.

Le quarantième anniversaire de l'ONU nous fournit, sans l'ombre d'un doute, l'occasion d'inverser ces tendances et de redonner aux Nations unies le rôle central qui était prévu dans la Charte.

Cette tâche ne pourra être menée à bien que si certaines réformes internes sont entreprises. Ce ne sera pas chose facile. Il nous faudra examiner avec infiniment de prudence et de circonspection tous les aspects de l'organisation, qu'il s'agisse des méthodes, des pratiques, des structures et des questions de fond. À cet égard, ma délégation tient à rendre à nouveau hommage au secrétaire général. Ses trois rapports annuels, pris séparément et ensemble, nous présentent des observations claires et pertinentes sur un grand nombre de problèmes dont souffre notre organisation. En outre, ils nous proposent des solutions constructives et constituent un point de départ pour la détermination des moyens de renforcer le rôle et l'efficacité des Nations unies. Il ne s'agit pas forcément de créer de nouvelles structures ou de nouveaux comités; ce qui, au demeurant, pourrait donner des résultats contraires à ceux que nous recherchons. Dans un premier temps, les pays membres intéressés devraient, nous semble-t-il, d'eux-mêmes, et tout simplement, se concerter pour définir les domaines qui les préoccupent et où des améliorations peuvent être apportées. Ils pourraient ensuite déterminer les réformes concrètes à mettre en œuvre. Qu'on me permette de reprendre les propres commentaires de Trygve Lie dans son premier discours devant le Conseil économique et social : « Pendant que les problèmes anciens seront résolus, de nouveaux problèmes se présenteront. Les progrès de la science, les caprices de la nature et les circonstances rendent la chose inévitable. Mais nous avons convenu d'aborder les problèmes que nous connaissons avec une énergie tenace et infatigable. Nous franchirons les autres ponts quand nous les rencontrerons. » Le moment est venu de renforcer les ponts, puis de les franchir.

Seule notre assemblée aborde toutes les questions internationales et réunit tous les États membres. C'est ce qui donne à son rôle un caractère exceptionnel. Les améliorations qui seront apportées à son fonctionnement auront un effet d'entraînement sur d'autres organismes des Nations unies et nous permettront de mieux faire face aux questions difficiles dont nous sommes saisis. À cet égard, je tiens à souligner, monsieur le président, et je le dis avec une profonde reconnaissance, que vous avez déjà entrepris des réformes bien nécessaires au cours de la présente assemblée. Il nous faut poursuivre sur cette lancée. Le moment est peut-être venu d'alléger notre ordre du jour et d'éliminer les points inscrits de façon systématique et qui ne font pas l'objet de débats. Il y aurait peut-être lieu de confier aux commissions certaines questions actuellement étudiées en plénière. Nous pourrions sans doute faire que nos débats portant sur des questions particulières soient davantage liés à l'actualité et moins conventionnels.